



Direction Départementale
de la Jeunesse et des Sports
des Yvelines

Préfecture des Yvelines

Versailles, le - 2 JUIN 2009

La Préfète des Yvelines

à

Mesdames et Messieurs les Maires
Mesdames et Messieurs les porteurs de projet du
contrat local d'accompagnement à la scolarité

Objet : appel à projets CLAS 2009/2010

L'appel à projets départemental du Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité (CLAS) pour 2009/2010 est ouvert à compter du 5 juin.

Je vous invite à vous connecter sur le site www.yvelines.pref.gouv.fr afin de remplir le dossier de demande d'agrément et/ou de subvention et le formulaire de bilan et de faire parvenir votre demande aux cinq membres du comité départemental représentés par la CAFY, la Mission Ville, l'Inspection Académique, la Direction Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales, la Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports (coordonnées à la fin du dossier) avant le 2 juillet 2009, délai de rigueur. Aucun dossier ne sera pris en compte après cette date.

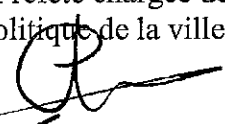
La généralisation de l'accompagnement éducatif, à l'ensemble des collèges et aux écoles relevant de l'éducation prioritaire, à la rentrée scolaire de 2008, a accru de manière significative l'offre en matière d'accompagnement scolaire, d'activités culturelles et sportives après l'école.

En outre, le programme de réussite éducative, soutenue par l'ACSé dans 18 communes du département permet de renforcer considérablement l'accompagnement à la scolarité en particulier grâce à une meilleure coordination locale et à l'organisation de cycles spécifiques.

Le comité départemental veillera à la complémentarité et à la bonne articulation des projets présentés avec les différents dispositifs déjà existants sur le territoire concerné, afin que le CLAS bénéficie aux élèves qui en ont le plus besoin.

Enfin, une grande attention est portée à l'évaluation des actions financées tant sur l'approche pédagogique que sur le volet parentalité.

P/ la Préfète des Yvelines
La Sous-Préfète chargée de mission
pour la politique de la ville


Catherine HENUIN